



Nous contacter 30 jours avant afin
d'organiser au mieux la formation.

Satisfaction : ★★★★★ 4,0/5

Objectifs Général :

Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.

Objectifs Pédagogiques :

A l'issue de la formation vous serez capable :

Connaître la réglementation DT-DICT liée à l'avis ministériel.

Préparer la mise en œuvre du chantier.

Appliquer les règles et les procédures.

Public concerné et prérequis :

Profil Concepteur : Formation A.I.P.R. initiale ou recyclage.

Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

Profil Encadrant : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).

Savoir lire et écrire le français.

Etre âgé de 18 ans.

Qualification des intervenants :

Formateur habilité A.I.P.R. niveau Concepteur et expert de la réglementation anti endommagement des réseaux.

Moyens pédagogiques et techniques :

Test de connaissance avant la formation

Salle de cours équipée de moyens multimédias.

Paperboard, projecteur wifi, vidéo, Tableau blanc effaçable,

Animation de formation participative s'appuyant sur les expériences des candidats.

Évaluation formative à l'issue de chaque étape pédagogique.

QCM formatifs

Etude de cas et mise en situation.

Livret Stagiaire.

Remise aux stagiaires d'un aide mémoire

Durée, effectifs :

7 heures.

8 stagiaires.

Programme :

Connaître la réglementation DT-DICT liée à l'avis Ministériel :

- Dispositions réglementaires.
- Les droits, obligations et responsabilités.
- Les différents acteurs (rôles et missions).
- Les procédures : DT et DT-DICT
- Préparer la mise en œuvre du chantier :
- Les documents nécessaires
- Identifier les types de réseaux.
- Les risques liés aux réseaux.
- L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.
- Appliquer les règles et les procédures :
- Les arrêts de chantiers
- Le constat de dommage
- Règle des 4A (Arrêter, Alerter, Aménager, Accueillir)
- Les Avis de Travaux Urgents « ATU »
- Que faire en cas d'accident ?

Modalités d'évaluation des acquis :

- Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.
- Entraînement au "QCM" blanc tout au long de la formation.
- Questionnaire d'évaluation de satisfaction des stagiaires à la fin de la formation.
- Évaluation qualitative de la formation à chaud.
- Evaluation des compétences par un test QCM « Opérateur » sur la plateforme nationale d'examen QCM-AIPR en fin de formation.
- Evaluation à froid de la formation en situation de travail quelques mois après.

Sanction visée :

A l'issue de la formation, une attestation individuelle de formation sera remise à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'examen sur la plateforme nationale QCM-AIPR.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Pour l'examen par QCM, chaque stagiaire devra présenter une pièce d'identité valide au formateur.
L'examen s'effectue sur ordinateurs ou tablette, en ligne sur la plateforme nationale d'examen QCM-AIPR.

Délais moyens pour accéder à la formation :

3 semaines sous réserve de l'obtention de tous les documents administratifs.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

En cas de situation de handicap contacter nous pour voir la faisabilité de votre intégration

Taux de réussite à la formation :

Il n'y a pas encore de taux de satisfaction sur ce produit

Taux de satisfaction de la formation :

Tarif :

190.00 €